

Maitre d'ouvrage

Commune de
BEAUFOU
Département de la Vendée

LOTISSEMENT
VAL DU COUDREAU

PLAN DE COMPOSITION

MAI 2015

VOIX
MIXES
Bureau d'Etudes V.D.
S.A.S.T.
35, rue de la République
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél : 02 51 78 30 99
Fax : 02 51 46 05 19
email : contact@voixmixes.com

ATLAM
Analyse technique et document
technique de lot et plan
35, rue de la République
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél : 02 51 46 13 15
Fax : 02 51 46 13 16
email : atlam@atlant.com

urbanisme & paysage



Règles d'implantations

ZONES DEVOLUES SUR CHAQUE LOT A L'IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE (GARAGE COMPRIS)
En dehors de ces zones, seule la construction d'une annexe est autorisée R + 1 autorisée

- Implantation obligatoire en limite séparative
- Zone non constructible
- Espace de stationnement privatif ouvert sur le domaine public (côtes minimales)

Périmètre du permis d'aménager

Limite des tranches

MATERIAUX ET REVETEMENTS

- Voûte en enrobé noir
- Cheminement dans espace vert collectif en béton balayé ou sable-démet
- Liaison douce mixte en enrobé clair
- Carrefour structurant en béton désactivé (gros granulat)
- Stationnement mélange terre-pierre ou béton alvéolé enherbé
- Cantiveau béton
- Emplacement pour conteneur ordures ménagères

VEGETATION

- Bande enherbée (domaine public)
- Hales à planter
- Plantations

ESPACE VERT COLLECTIF

- Hale arbustive - Essence bocagère de petit développement
- Boisement de milieu humide
- Saulaie
- Cyprès chauve
- Chêne pédonculé
- Fresne
- Chêne des marais
- Plantes héliophytes

Nouvelle limite
zone 1AU